

binocle et giquello



MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014

binoche et giquello

**ARCHÉOLOGIE
ART PRÉCOLOMBIEN
ASIE – AMÉRIQUE DU NORD
AFRIQUE – PHOTOGRAPHIE**

**MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2014
PARIS DROUOT – SALLE 4 – 14H15**

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Hôtel Drouot - salle 4

Mardi 9 décembre de 11h à 18h

et mercredi 10 décembre de 11h à 12h

Téléphone pendant l'exposition +33 (0)1 48 00 20 04

binoche et giquello

5, rue La Boétie - 75008 Paris - tél. 33 (0)1 47 70 48 00 - fax. 33 (0) 1 47 42 87 55

r.laxan@binocheetgiquello.com - www.binocheetgiquello.com

Jean-Claude Binoche - Alexandre Giquello - Commissaires-priseurs judiciaires

s.v.v. agrément n°2002 389 - Commissaire-priseur habilité pour la vente : Alexandre Giquello



EXPERTS

Bernard DULON

10 rue Jacques Callot – 75006 Paris
+33 (0)1 43 25 25 00
info@dulonbernard.fr
Lots : 12 à 21

Christophe KUNICKI

*Membre du Syndicat français des experts professionnels
en œuvres d'art et de la Chambre européenne des experts d'art*
1, quai de Conti – 75006 Paris
+33 (0)1 43 25 84 34
c.kunicki@orange.fr
Lots : 1, 2, 3

Emmanuelle MENUET

28 rue Vauthier – 92100 Boulogne
+33 (0)6 70 89 54 87
e.menuet@voila.fr
Lot : 11

Mezcala Expertises

259 Bd Raspail, 75014 Paris
Jacques BLAZY et Quentin BLAZY
+33 (0)6 07 12 46 39
mezcala.expertises@gmail.com
quentin.mezcala@gmail.com
Lots : 4 à 9

Serge PLANTUREUX

Studios Robespierre
71 rue Robespierre – 93100 Montreuil
serge@plantureux.fr
Lots : 22, 23

Cabinet PORTIER ET ASSOCIES

Thierry PORTIER et Alice JOSSAUME
26 boulevard Poissonnière – 75009 Paris
+33 (0)1 48 00 03 41 / 45
contact@cabinetportier.com
Lot : 10

ARCHÉOLOGIE
ART PRÉCOLOMBIEN
ASIE – AMÉRIQUE DU NORD
AFRIQUE – PHOTOGRAPHIE

ARCHÉOLOGIE





1 TÊTE MASCULINE COIFFÉE DU PSCHENT ÉGYPTIEN

Grande tête de statue représentant un homme de face, les yeux en amandes allongées, la chevelure formée de courtes mèches bouclées tombant en une nappe sur la nuque, et couverte du pschent égyptisant.

Calcaire (éclats)

Chypre, VI^e siècle avant J.-C.

H. 38 cm

80 000 / 100 000 €

Provenance :

Acquis en 1981, Simone de Monbrison, Paris.

L'attitude, les vêtements et les coiffures de ce type de statuaire rappellent de toute évidence les œuvres égyptiennes ; cependant les caractères faciaux et le traitement des cheveux sont de style grec. Ces statues d'orants égyptisants ont habituellement un bras plié sur la poitrine. Certains portent un pectoral comparable au collier ousekh, et la double couronne égyptienne, le pschent.

Ce type de statuaire apparaît durant le deuxième quart du VI^e siècle avant J.-C., et est dû à la présence d'Égyptiens à Chypre sous Amasis.

Bibliographie :

V. Karageorghis, *Ancient art from Cyprus*. The Cesnola collection in the Metropolitan Museum of Art, New York, 2000, pp.112 et 117.

A. Herymar, *Catalogue des antiquités de Chypre*, Paris, musée du Louvre, 1989, p. 49.







2 MASQUE D'HOMME ÂGÉ

Masque représentant le visage d'un homme, les traits naturalistes relativement marqués et apaisés.

Son aspect se limite à la face et exclut les oreilles.

Stuc (usure)

Égypte, Nouvel Empire, Époque Amarnienne, fin de la XVIII^e dynastie

H. 16,5 cm

18 000 / 20 000 €

Provenance :

Charles Ratton (1895-1986), Paris.

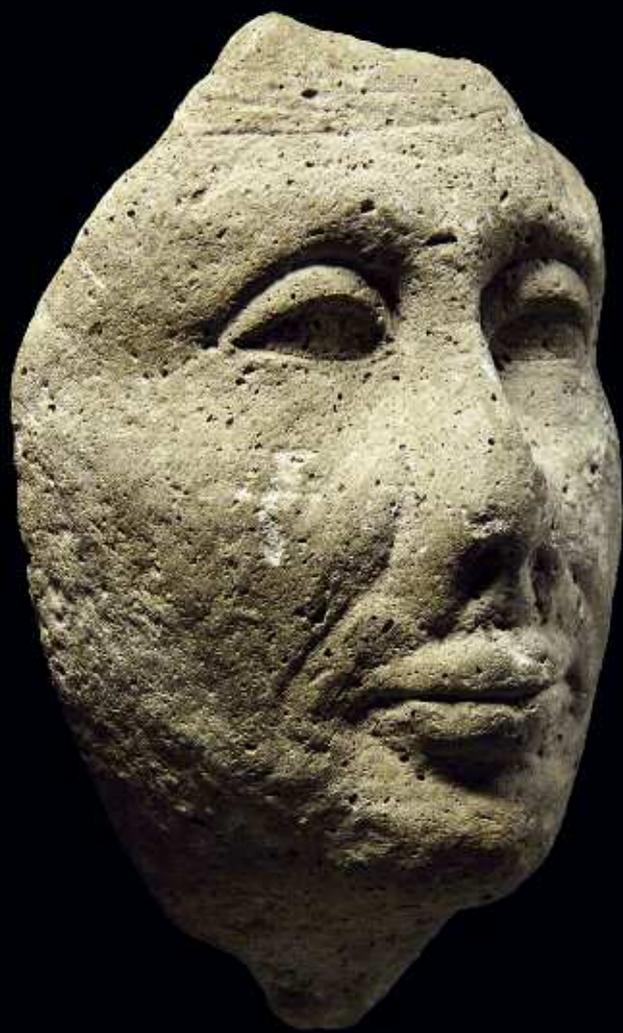
W. M. F. Petrie pensait que les masques découverts à Amarna avaient une destination funéraire.

Puis G. Roeder démontra qu'ils étaient tirés sur le modèle en terre crue avant la sculpture définitive.

Aujourd'hui on s'accorde à y voir des moulages exécutés sur les visages des défunts, ce que semblent ici confirmer les traits apaisés et le creux intérieur.

Bibliographie :

K. H. Priese, *Ägyptisches Museum*, Mayence, 1991, pp. 124-125.



3 EXCEPTIONNELLE STATUE REPRÉSENTANT LE DIEU OSIRIS

Il est debout, momiforme, les mains croisées émergeant du suaire tenant le crochet héka et le flabellum nékhéka à triple lanière autrefois incrustés de pâtes de verre. Les yeux étaient également incrustés. Il est paré de la couronne atef et de la barbe postiche (refaites).

Bronze.

Couronne, barbe et bas des jambes refaits.

H. 79,5 cm

100 000 / 150 000 €

Provenance :

Ancienne collection Sayed bey Khashaba, années 1900-1910.

Ancienne collection suisse, 1971

Exposition :

Ancient Egypt, Taichung, Taïwan, 2000, exposition organisée par le Roemer und Pelizaeus Museum.

Publication :

A. Et E. Eggebrecht, *Ancient Egypt*, Taichung, 2000, p. 149, ill.

Osiris est un dieu de la grande Énéade. Fils de Geb et de Nout, il est le frère de Seth, d'Isis (son épouse), de Nephtys et d'Horus.

Après avoir été assassiné par son frère Seth et ramené à la vie par Isis avec l'aide d'Anubis, il devient une divinité funéraire régnant sur le monde souterrain. Dans les Textes des Pyramides, les rois défunts sont identifiés à lui. Ce n'est qu'au Moyen Empire que l'immortalité n'est plus le privilège du monarque, chaque défunt devenait lui-même un Osiris et pouvait donc accéder à la vie éternelle.

De nombreux sanctuaires lui ont été dédiés, le plus important étant celui d'Abydos où était déposé le chef du dieu au sein de l'Osireion. Les grandes fêtes osiriennes avaient lieu au mois de khouiak, entre le retrait de l'inondation du Nil et les semailles.

Ce bronze, d'une taille exceptionnelle, semble provenir, selon les études de G. Roeder (Berlin, 1956), de Haute Égypte : bras croisés sur la poitrine, barbe fondue à part, et pierreries ou verres colorés incrustant les ornements.











ART PRÉCOLOMBIEN

4 QUATRE TÊTES ZOOMORPHES

Culture Olmèque, région de Veracruz, côte du Golfe, Mexique

Préclassique moyen, 900 à 400 avant J.-C.

Serpentine verte avec restes de cinabre à belle patine d'usage couverte d'un dépôt calcaire beige orangé. Chaque tête de serpent est sculptée dans des formes différentes. Chacune se prolonge par une nuque cylindrique percée au centre permettant certainement autrefois de fixer un corps composé dans une autre matière, céramique ou bois. Nous remarquerons la très belle stylisation de ces quatre têtes représentant le même reptile. Ces quatre pièces proviennent de la même sépulture et datent de la période préclassique moyenne. Formes rares.

L. 10,2 cm - 11,4 cm - 11,7 cm et 12,1 cm

15 000 / 20 000 €

Provenance :

Fine Arts of Ancient Lands, New York. Emile Deletaille, Bruxelles.



5 IMPORTANT MASQUE FUNÉRAIRE

Culture Chupicuaro, Guanajuato, Mexique occidental

Préclassique moyen, autour de 400 avant J.-C.

Céramique polychrome à engobe blanc crème et peinture ornementale noire et rouge. Petites oxydations visibles parcourant la surface du masque.

Beau visage au contour circulaire, la bouche et les yeux ouverts par de larges ovales avec présence d'une dentition soulignée par pastillage. Les joues, les yeux et le front sont élégamment décorés de motifs cruciformes rouges magnifiquement disposés. Présence aussi de petites boucles d'oreille circulaires en léger relief encadrant le visage. La partie supérieure du masque supporte trois petits trous d'attache permettant de le fixer. Revers simple avec une bordure circulaire.

Un test de thermoluminescence sera remis à l'acquéreur.

D. 16 cm

80 000 / 100 000 €

Provenance :

Collection privée, Barcelone.

Chupicuaro fut un site très important dans le Mexique occidental pendant la période préclassique ; actuellement il est recouvert par les eaux du barrage Solis, situé près d'Acámbaro ou Guanajuato, qui a donné son nom à la culture à laquelle appartient cette pièce. C'est à travers ce type de masque que l'on peut observer les coutumes de ce peuple, par exemple, la peinture faciale ainsi que l'usage d'ornements tels que des boucles d'oreille.

Le travail de la céramique fut l'artisanat principal de Chupicuaro : la poterie servait tout autant pour le service domestique que pour les offrandes funéraires ou pour le commerce et le troc avec les peuples voisins ; elle révèle beaucoup d'initiative et un grand sens de la forme et du dessin. Trouvée en importante quantité, la céramique de ce site est l'une des plus belles de Mésoamérique ; elle est parvenue à exprimer un style propre très apprécié.







6 STATUETTE ANTHROPOMORPHE ASSISE

Culture Nayarit, Mexique occidental

Protoclassique, 100 avant J.-C. à 250 après J.-C.

Céramique à engobe brun-rouge fortement oxydée de noir.

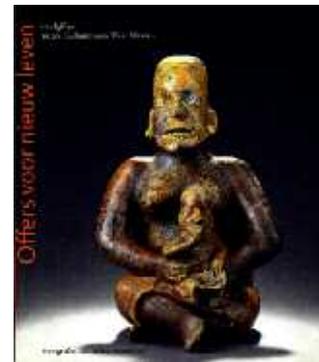
Homme assis, jambes relevées, la tête plongée dans des bras croisés appuyés sur les genoux. Attitude assez courante dans la statuaire Nayarit. La chevelure est incisée et le dos supporte un petit goulot à bordure circulaire élargie.

H. 13 cm

4 000 / 5 000 €

Publication :

Offers voor nieuw leven – Grafgiften uit pre-Columbiaans West-Mexico, 1998, Etnografisch Museum, Antwerpen, n°92.





7 IMPORTANT MASQUE FUNÉRAIRE

Culture Teotihuacan, vallée de Mexico, Mexique central

Classique, 450 à 650 après J.-C.

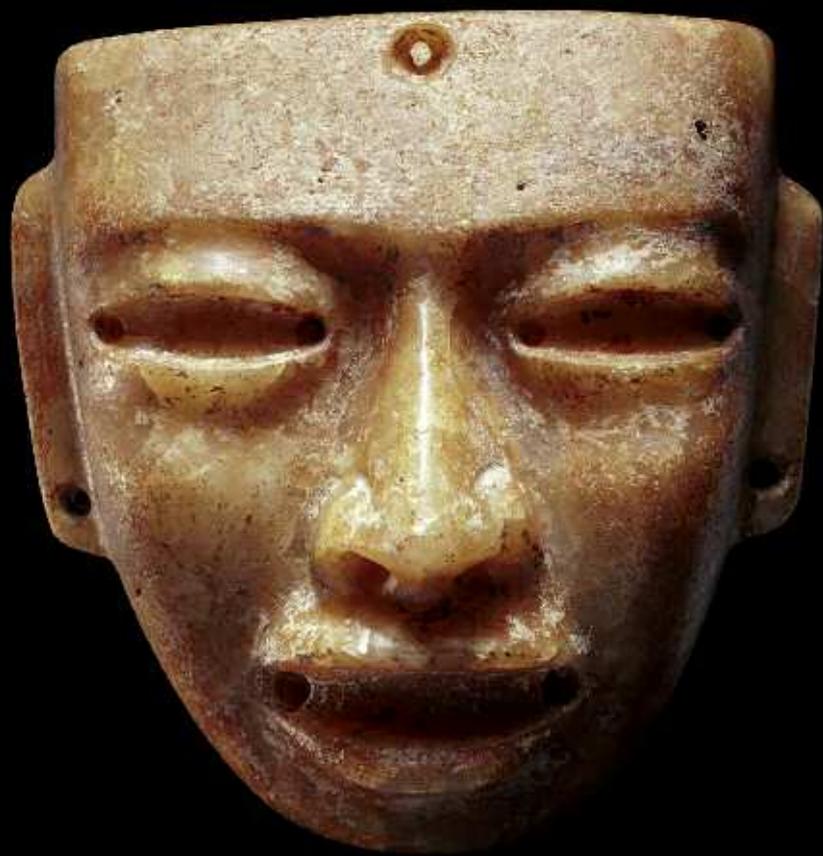
Tecali à patine miel brillante, coquillage et obsidienne, surface patinée avec dépôt calcaire blanchâtre parcourant la surface du masque. Beau visage très représentatif de la culture Teotihuacan : arcades sourcilières soulignées en léger creux, se prolongeant par un long nez droit aux narines dilatées et percées. Les yeux, aux paupières marquées en léger relief, formant des ovales allongés, sont incrustés d'éléments de coquillage blanc. L'iris est marqué par deux ronds d'obsidienne noire. Sous le regard, deux pommettes saillantes d'où les joues se rétrécissent vers une large bouche entrouverte et lippue. La bouche elle-même est constituée de différents éléments de coquillage collés représentant les dents. Sur les côtés, oreilles rectangulaires, les lobes percés à jour. Front fuyant vers l'arrière de forme générale rectangulaire montrant une belle déformation rituelle du crâne. La partie frontale supporte aussi un trou d'attache biconique. Revers plat entouré d'un ruban en forme de 'U' sculpté en épaisseur. Forme traditionnelle du masque Teotihuacan de cette période. Accident visible.

H. 16,1 cm - L. 15,2 cm

80 000 / 100 000 €

Provenance :

Collection Milton Leof, Cuernavaca. Collection Judy Nash, New York. Collection Miles Lourie, New York.





**8 IMPORTANTE STATUETTE ASSISE
DITE 'BENCH FIGURE'**

Période Olmèque, Hautes terres du Guatemala
Fin du Préclassique moyen, 900 à 400 avant J.-C.
Diorite verte à surface polie et brillante avec
quelques résidus de calcaire beige clair.
H. 21 cm – L. 15 cm

100 000 / 120 000 €

Provenance :
Galerie Mermoz, Paris, fin des années 1970.
Collection privée espagnole.

Les objets comme celui-ci nous rappellent que l'art maya s'enracine partiellement dans celui des olmèques, civilisation mère de la Mésoamérique dont l'apogée se situe au Préclassique moyen (900 à 400 avant notre ère). La physionomie de cet homme assis sur un banc ou un trône, probablement un haut dignitaire ou un roi, est typiquement olmèque : tête ronde, nez épaté, yeux ouverts en creux supportant autrefois des inclusions de pierre de couleur ou de coquillage, bouche aux lèvres épaisses et retroussées. Ses joues et son menton légèrement en pointe sont couverts par des motifs circulaires répétitifs en léger creux imitant une barbe, détail singulier dans l'art maya.

L'allure reste monumentale en dépit de la petite dimension. Le corps est compact, les épaules puissantes et les bras solides. Les jambes sont par contre petites et courtes et s'effacent presque devant l'importance du siège. D'autres pièces postolmèques de ce genre, qui appartiennent également à la période de transition entre les styles olmèque et maya, furent découvertes dans les Hautes terres du Guatemala. On en trouve également dans l'ouest mexicain et au Chiapas ou encore au Salvador. La plus célèbre d'entre elles, provenant de l'ancienne collection de la baronne de Kerdaniel, est conservée au Musée d'Anvers (le MAS) et a été offerte par Paul et Dora Janssen.







9 MASQUE EN MOSAÏQUE DE JADE

Zone Maya, Mexique - Guatemala

Classique Ancien - Début du Classique : 300 à 600 après J.-C.

Visage d'homme composé de six éléments en beau jade vert à surface magnifiquement patinée, chaque élément s'emboîtant de façon très harmonieuse pour composer un beau visage aux yeux ouverts en amande. Le nez est légèrement busqué, les narines dilatées. La bouche est entrouverte avec une lèvre supérieure épaisse de «type olmèque».

H. 8 cm - L. 7,3 cm

20 000 / 25 000 €

Provenance :

Galerie Stendhal, Hollywood. Charles Ratton, Paris, 1975. Collection privée, Paris.



ASIE



10 TIBET - XV^e SIÈCLE

Plaque en cuivre repoussé et doré et incrustations de cabochons de turquoises, représentant Avalokitesvara en léger tribhanga debout sur un socle en forme de lotus. Sa main droite en varada mudra, sa main gauche en vitarka mudra tenant une tige de lotus supportant une fleur de lotus formant décor de son auréole ajourée l'entourant.

H. 46 cm

40 000 / 60 000 €



AMÉRIQUE DU NORD

11 MASQUE FALSE FACE IROQUOIS

Nord Etat de New York, Sud Lac Ontario, Etats-Unis, Canada

Bois à patine brune, pigments rouges, métal, crin, cuir

H. 27,5 cm

8 000 / 10 000 €

Visage à l'expression convulsive, le nez vissé sous un regard métallique, le front marqué de plis multiples sous une coiffe faite de crin blond et noir. Un ergot formant prise est présent au menton. Patine interne avérant l'usage, l'emplacement réservé au nez et aux yeux ayant été creusé.

Liés aux cultes de guérison, les masques false face étaient fréquemment sollicités.



AFRIQUE - PHOTOGRAPHIE







12 EXCEPTIONNEL TRÔNE D'APPARAT
 Royaume du Bénin, XIX^e siècle
 Bois dur à patine naturelle, laiton, miroirs de traite
 H. 84 cm

30 000 / 40 000 €

Provenance :

Récolté par le chirurgien d'état-major Edgar R. Dimsey lors de l'expédition punitive de 1897
 Collection d'un grand amateur

Seuls deux sièges royaux furent trouvés à Benin City lors de l'expédition punitive anglaise de 1897. L'un deux, propriété de l'Amiral Rawson commandant l'expédition, fit partie de la collection Perls avant de rejoindre les cimaises du Metropolitan Museum of Art, et notre exemplaire, récolté par le chirurgien Edgar Dimsey.

Celui-ci se distingue par la richesse de son iconographie et la sculpture remarquable de ses accoudoirs.

Les traverses du dossier sont ornées, à l'arrière, de miroirs comme pour conjurer une attaque déloyale et suggèrent que le dignitaire assis sur ce trône possède une rétrovision, témoin de son omnipotence.

Outre ses exceptionnelles qualités plastiques, ce trône s'impose comme une pièce d'une importance historique peu commune, témoin d'une Afrique médiévale et combattante.



13 CHASSE-MOUCHE AVIMORPHE
Royaume du Bénin, XVIII-XIX^e siècle
Ivoire, crin de cheval
Petits accidents et manques visibles
H. du manche : 34 cm

12 000 / 15 000 €

Provenance :
Récolté par le chirurgien d'état-major Edgar R. Dimsey lors de
l'expédition punitive de 1897
Collection d'un grand amateur

Si l'oiseau est un motif des plus importants dans l'iconographie
du Royaume du Bénin, on ne connaît à ce jour que trois autres
chasse-mouches en ivoire ornés de cette représentation, ce qui
vient à confirmer l'origine royale de ce type d'objet.

L'exemplaire le plus proche, bien qu'il soit fragmentaire car mutilé
sous les pattes du volatile, appartient aux collections du Museum
für Völkerkunde de Berlin. Il a été publié dès 1919 par Felix von
Luschan planche 117 de son ouvrage Die Altertümer von Benin
(voir ci-dessous).







- 14 MASQUE D'ÉPAULE DIT NIMBA
Peuple Baga
Guinée, fin du XIX^e - début du XX^e siècle
Bois dur à patine marron et noire, clous de traîte
Accidents de surface et manques visibles
H. 122 cm - L. 40 cm - P. 55 cm

60 000 / 80 000 €

Provenance :
Jacques Kerchache, Paris.



Ce type de sculpture, icône s'il en est des arts de l'ouest africain, était portée sur les épaules du danseur. De l'épaisse jupe de paille qui recouvrait la structure destinée au portage émergiaient la tête et l'opulente poitrine au centre de laquelle est ménagé un orifice permettant la vision.

Nimba représente, pour les Baga, l'idéal de la femme féconde et nourricière. Son pouvoir, activé par les manipulations et les danses des initiés, apportait au peuple la fertilité du sol et des femmes et la pluie indispensable aux cultures.

On connaît aujourd'hui une vingtaine d'exemplaires de cet ancien type de masque dont le premier fut décrit par Coffinières de Nordek dès 1886. En 1984, à l'occasion de l'exposition du MOMA, Primitivism in XXth century art, William Rubin associa formellement une semblable Nimba aux portraits de Marie-Thérèse Walter sculptés par Picasso entre 1931 et 1932.

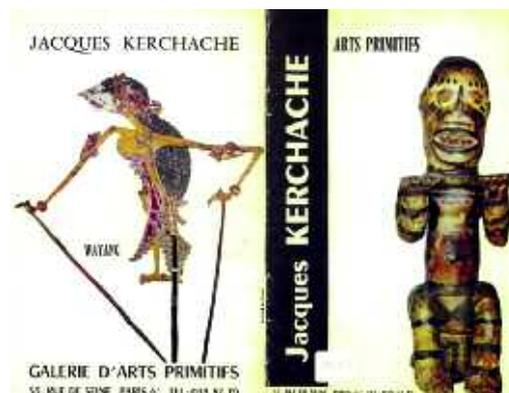
Grand esthète et connaisseur des arts africains, Jacques Kerchache choisit cette oeuvre Baga comme vedette de l'exposition de sa galerie de la rue de Seine en 1963.

Publication :

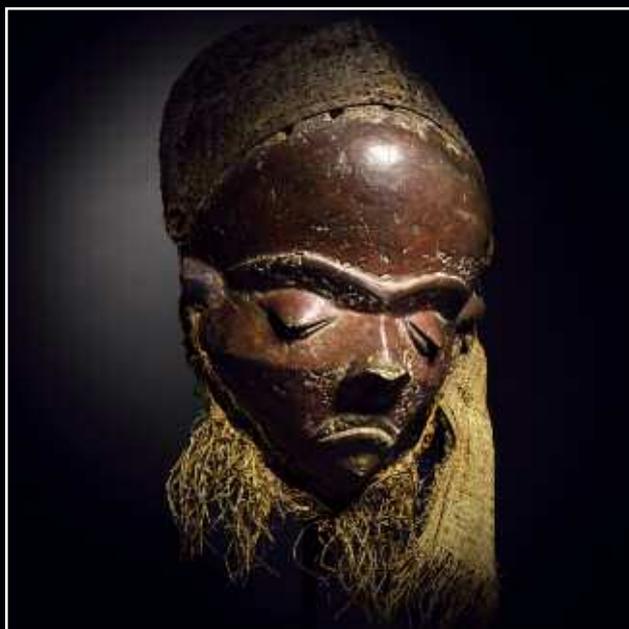
Catalogue d'exposition, Galerie Jacques Kerchache, 1963, Paris, illustré.



Pablo Picasso,
Head of a Woman
(Marie-Thérèse Walter),
1931-32, Bronze,
©Galerie Louise Leiris, Paris.







15 BEAU ET ANCIEN MASQUE MBUYA

Peuple Pende

République Démocratique du Congo, fin du XIX^e - début du XX^e siècle

Bois à polychromie d'origine, fibres tressées

H. 34 cm

10 000 / 12 000 €

Provenance :

Les Pende ont produit un grand nombre de masques représentant divers caractères et qui intervenaient le plus souvent lors des cérémonies liées à la circoncision des jeunes hommes.

Notre exemplaire se distingue par sa grande ancienneté et la qualité de l'expression de son visage, à la fois recueillie et hautaine.





16 FIGURE DE RELIQUAIRE MBULU-NGULU

Peuple Kota-Obamba

Gabon, fin du XIX^e - début du XX^e siècle

Ame de bois plaquée de cuivre et laiton

Manque visible à la base

H. 57,5 cm - L. 35,5 cm

8 000 / 12 000 €

Provenance :

Les populations Kota du Gabon érigeaient ce type de figure au sommet de paniers contenant les reliques de leurs clans, comme portrait de l'ancêtre concerné et protecteur. La poignée permettait la préhension et la manipulation de l'objet lors des cérémonies d'initiation.

Il s'agit d'un exemplaire classique et ancien montrant un beau travail de repoussé.

17 STATUE D'ANCÊTRE
Peuple Dogon
Mali, XIX^e siècle
Bois dur, patine ancienne
Accidents et manques visibles
H. 69 cm

5 000 / 7 000 €





18 ANCIEN MASQUE DE DANSE

Peuple Dan-Tura

Frontière Liberia-Guinée, fin du XIX^e - début du XX^e siècle

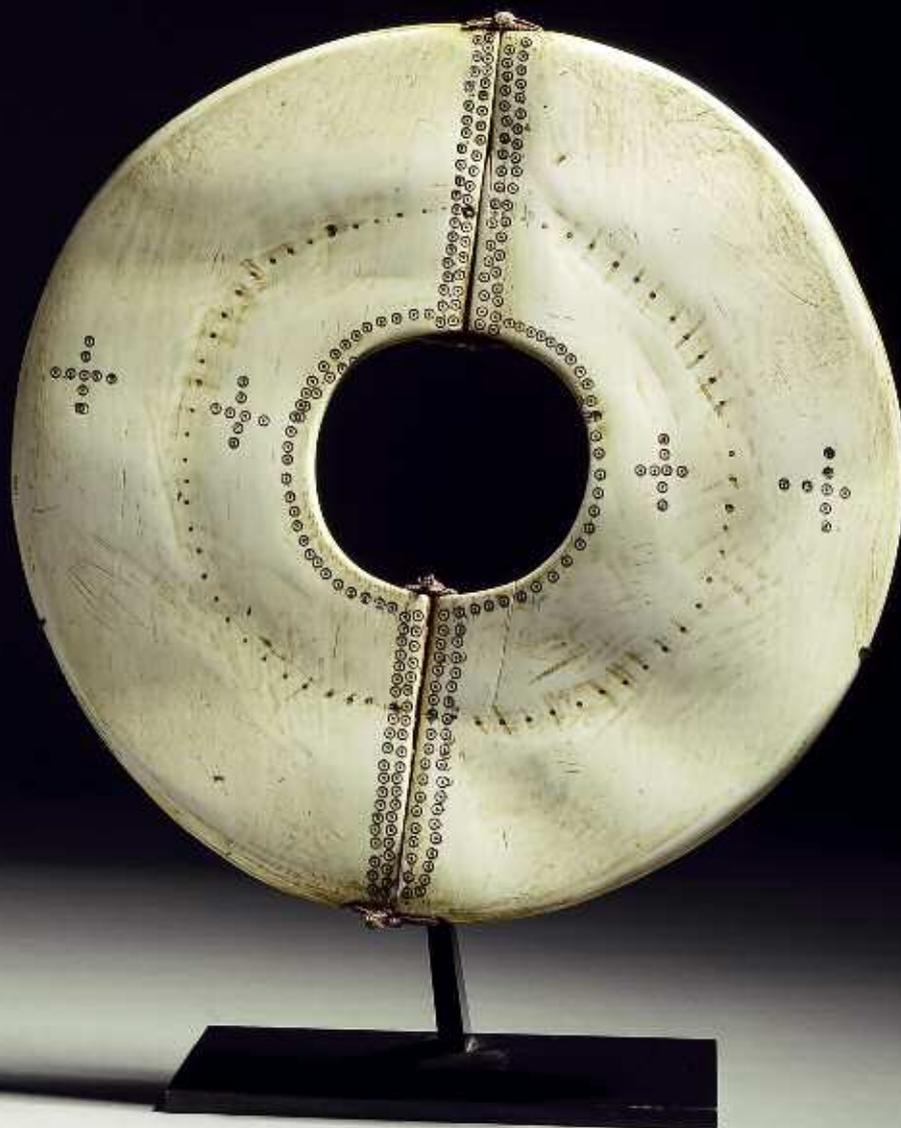
Bois dur, superbe patine d'usage

H. 24 cm - L. 16 cm

Provenance :

Il convient de remarquer la belle expression recueillie du visage et le superbe réseau de scarifications frontales classique des œuvres de cette région.

8 000 / 12 000 €



19 BEAU ET ANCIEN BRACELET

Peuple Dinka
Soudan, fin du XIX^e siècle
Ivoire
D. 23 cm

2 000 / 3 000 €

Classiquement formé de deux plaques d'ivoire sobrement décorées et serties.

20 - 21 DEUX MASQUES DE DANSE FORMANT UNE PAIRE

Peuple Gouro

Côte d'Ivoire, première moitié du XX^e siècle

Bois dur à polychromie d'origine

H. 31 et 33 cm

5 000 / 7 000 € chacun

Les masques Gouro dansaient par famille, mêlant pantomime et art sacré. Il est cependant assez rare de retrouver aujourd'hui un couple de masques dont la facture, la polychromie et le style indiquent d'une manière aussi certaine qu'ils ont été sculptés par le même artiste et pour la même danse.

Il est probable que le masque féminin, portant cinq tresses dressées sur la tête, fasse référence à la cinquième femme d'un notable célèbre.

Les Gouro ont toujours été obsédés par la recherche du beau, il s'agit là d'exemplaires classiques de ce type de sculpture.



22 CONSTANTIN BRANCUSI (1876-1957)
La Danaïde, Étude, vers 1924
Épreuve argentique des années 1920
233 x 180 mm

5 000 / 7 000 €

La sculpture date de 1913, cette étude photographique du milieu des années 1920, vers 1924.

Ce tirage d'époque, provenant d'une grande collection parisienne, est un peu plus grand avec les marges que le tirage de la collection Paul F. Walter. (Sotheby's, London, Fine Photographs from the Collection of Paul F. Walter, 10 May 2001, lot 210, 22,86 x 17,45 cm)



23 CONSTANTIN BRANCUSI (1876-1957)

Le poisson, THE FISH, vers 1924

Épreuve argentique d'époque

180 x 233 mm

5 000 / 7 000 €

Belle épreuve de même provenance comparable à celle récemment exposée et admirée à Miami, The Margulies Collection at the Warehouse, Miami, Brancusi: The Photographs, 2013.

Certainement la plus emblématique des photographies du sculpteur car on l'aperçoit avec sa chambre, dans un reflet déformé sur la sculpture, "The most obvious examples are when he's shooting a polished bronze sculpture, and he and his camera--and occasionally his flash--are all reflected and distorted in the work itself".



CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros.

Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot, les frais et taxes suivants : 25% TTC.

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue.

La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue.

Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif.

l'état des pièces est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif ; une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Le démontage des œuvres étant parfois difficile, l'examen des miniatures a été effectué à l'œil.

CITES : *Précision sur les lots 13 et 19 : Ivoire (*Elephantidae spp.*). Objets Pré-Convention : Article 3 II 3° de l'arrêté d'application de la CITES en France (30 juin 1998).

Concernant les objets soumis à CITES, les certificats de réexportation sont à la charge de l'acquéreur.

ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Ce dernier doit parvenir à l'étude binoche et giquello dûment complété et accompagné des coordonnées bancaires de l'enchérisseur. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer.

En aucun cas binoche et giquello et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphone. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux taux en vigueur au moment de la vente.

ADJUDICATAIRE

Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour binoche et giquello, l'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'étude binoche et giquello se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjudgé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.

En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement de celui-ci. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accreditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes.

Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances.

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité de notre société de ventes volontaires à quelque titre que ce soit. Les adjudicataires pourront obtenir tous les renseignements concernant la livraison et l'expédition de leurs acquisitions à la fin de la vente, qui sera à leur charge.

Pour tout envoi, un forfait minimum de 20 euros sera demandé.

Pour chaque lot vendu, des frais de stockage de 2 euros minimum par jour pourront être facturés à l'acheteur à compter du 60^e jour après la vente.

En cas d'exportation hors de l'UE, le remboursement de la TVA ne pourra s'effectuer que si le bien est exporté dans un délai de 3 mois suivant la vente. Le remboursement sera fait au nom de l'acheteur. (cf : 7^e Directive TVA applicable au 01.01.1995).

Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, la société binoche et giquello pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

PRÉEMPTION

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La société binoche et giquello n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'Etat français.

A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtraient souhaitables.

Photographe : Vincent Girier Dufournier
Réalisation : Montpensier Communication



binoche et giquello

5, rue La Boétie - 75008 Paris
tél. 33 (0)1 47 70 48 00
www.binocheetgiquello.com